



NEWSLETTER

[Accéder à la version en ligne](#)

Bonjour à tous,

Le Syndicat de l'Huveaune vous souhaite une très belle année 2018, en espérant poursuivre le partage de beaux défis à relever pour la valorisation de nos milieux aquatiques, la prévention des risques, la préservation de nos ressources et la sensibilisation à l'environnement.

Elus et techniciens de collectivités, institutions, associations, agriculteurs, entreprises, citoyens, usagers... vous êtes chaque année plus nombreux à vous investir pour contribuer à la gestion intégrée et concertée sur le bassin versant de l'Huveaune.

Depuis 2013, nous vous adressons régulièrement des informations sur les milieux aquatiques, les actions en cours, les acteurs du territoire, les événements (pour les télécharger nos anciennes newsletters, rendez-vous dans l'espace documentaire) et avons le plaisir de désormais les partager sur notre nouveau site internet en cours de mise en ligne.

Pour y accéder directement, rendez-vous au www.syndicat-huveaune.fr.

Actualités

Des évolutions pour le SIBVH et la compétence GEMAPI au 1er janvier 2018

du mardi 22 septembre 2020

Cette nouvelle année est marquée par une actualité institutionnelle riche. Nous vous l'annonçons et c'est chose faite : la **compétence GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est mise en œuvre au **1^{er} janvier 2018** et devient compétence **obligatoire** des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), qui se substituent donc aux communes dans son exercice.

A ce titre, la **Métropole Aix-Marseille Provence et la Communauté d'Agglomération de Provence Verte** intègrent le Syndicat de l'Huveaune comme nouveaux membres, aux côtés des 7 communes historiques : *Cliquez au lien suivant pour visualiser l'Arrêté préfectoral*

Une nouvelle gouvernance sera mise en place prochainement. Au programme de cette année 2018, le Syndicat a inscrit la poursuite de ses actions **d'études et de travaux**, le développement des **collaborations** entre les acteurs, et bien-sûr la mise en œuvre de la compétence GEMAPI en lien étroit avec la construction du **PAPI** (Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations) et du programme d'actions de phase 2 du **Contrat du Rivière**.



L'Huveaune à Marseille (Dromel)
Source : Georges Robert

Une rencontre locale des élus du territoire de l'Huveaune pour débattre de la gestion par bassin versant !

du mardi 22 septembre 2020

Petit déjeuner élus, organisé le 6 décembre 2017 par l'ANEB dans le cadre des « rendez-vous près de chez vous » – photographie de l'ensemble des élus



Dans le cadre de la démarche « **la France vue de l'eau** », première action de l'ANEB, l'Association Nationale des Élus de Bassin, près de 30 élus du bassin versant se sont retrouvés le 6 décembre 2017 à Aubagne, en préalable à la séance plénière du Comité de Rivière, pour discuter de la **gestion des milieux aquatiques à l'échelle de leur bassin versant**.

Le premier de cette série de rendez-vous, organisés au niveau local par les élus et pour les élus, a été très riche en partages. Le principal objectif est de faire remonter au niveau national **les besoins du terrain**, pour faire **évoluer les lois** encadrant la compétence GEMAPI et plus globalement la **gestion des cours d'eau**.

[Cliquez sur ce lien](#) pour accéder au compte rendu de cette rencontre.

Premier bilan à mi-parcours du Contrat de Rivière lors du Comité de Rivière du 6 décembre 2017

du mardi 22 septembre 2020

Le **Comité de Rivière du bassin versant de l'Huveaune** s'est réuni pour la 5^{ème} fois, depuis sa création en 2014, le 6 décembre 2017, à **Aubagne** en présence de près d'**une centaine de participants** : Cliquez au lien suivant pour accéder au [Compte rendu](#).

Tous sont venus partager le **bilan** de la mise en œuvre de la **première phase** (2015-2017) du Contrat de Rivière et poser les bases des actions à inscrire en seconde phase, en cohérence avec les enjeux de la compétence **GEMAPI** et dans le contexte institutionnel en **évolution**. Ce bilan à mi-parcours, dressé avec la participation des **porteurs de projets**, apparaît très **positif** et permet de lancer la construction de la **seconde phase**.

Cliquez au lien suivant pour télécharger le rapport de [Bilan à mi parcours du Contrat de Rivière](#).



Comité de Rivière du 6 décembre 2017

Source : SIBVH

Faisant suite aux diverses réunions et notamment aux **commissions « eau et aménagement »** et « **ISEF** » réunies en début d'été 2017, les autres commissions permettront de contribuer à cette construction. Vous pouvez télécharger ci-dessous les comptes rendus de ces commissions :

- [Commission eau et aménagement 2 du 26 06 2017 – compte rendu et Commission eau et aménagement 2 du 26 06 2017 – diaporama](#)
- [Compte rendu de la commission ISEF N°3 du 4 juillet 2017](#)

Des actions menées contre les déchets dans nos cours d'eau : pilotage d'une stratégie par le Syndicat!

du mardi 22 septembre 2020

Dans le cadre du Contrat de Rivière et en réponse au défi d'amélioration de la **qualité des milieux aquatiques**, la question de la présence de **déchets** aux abords et dans nos cours d'eau constitue un véritable **fléau** sur lequel les acteurs du bassin versant ont souhaité se pencher, tout en rappelant que la mission de leur enlèvement incombe au **propriétaire riverain**, qu'il soit public ou privé et quelle que soit l'origine du déchet.

Bien que cette compétence **ne fasse pas partie des missions** du Syndicat de l'Huveaune, celui-ci est touché par cette problématique dans ses actions quotidiennes de **prévention des inondations et de valorisation des milieux**.

Cette stratégie se construit en lien étroit avec le soutien apporté aux **opérations d'interventions citoyennes de ramassage**, qui sont organisées par les acteurs associatifs du territoire avec les collectivités concernées. Parmi ces actions, la deuxième édition de l'opération « **Huveaune Propre** » a eu lieu le vendredi 22 septembre 2017. Il s'est agi d'une matinée de ramassage de déchets dans l'Huveaune et sur ses berges, co-organisée par le SIBVH et l'association les Amis de l'Huveaune (coordination des ramasseurs et structures volontaires).

Le midi, un **rassemblement** des ramasseurs volontaires a été accueilli par la ville de La Penne-sur-Huveaune pour un partage sur les expériences de terrain de la matinée.

L'après-midi, l'association AGRIBIO 13 a proposé une **conférence-débat sur le rôle de l'agriculture durable pour préserver la ressource en eau**. Les pollutions ne sont en effet pas toujours visibles !

Cliquez au lien suivant pour visualiser le [Bilan de l'opération Huveaune Propre du 22 septembre 2017](#)



Nous vous souhaitons une bonne visite de notre site internet et restons à votre écoute pour agir ensemble pour le bassin versant de l'Huveaune.

Vous organisez un événement en lien avec l'Huveaune ? Vous pouvez nous proposer sa publication sur notre site ! Rendez-vous sur la page d'accueil !

A très bientôt !

Le Syndicat de l'Huveaune

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE

contact@syndicat-huveaune.fr
www.syndicat-huveaune.fr